

**SELECTION TRIPLETTES VETERANS
VENDREDI 6 AVRIL 2018
à DIVES SUR MER**

**Qualificatif au Championnat Régional Triplettes vétérans
au HOME VARAVILLE (CD 14) le jeudi 19 avril 2018**

*Championnat en triplettes homogènes réservé aux joueurs nés en 1958 et avant
(60 ans et plus).*

- Toutes les inscriptions doivent être établies par les Clubs, par mail auprès du Comité du Calvados jusqu'au **VENDREDI 30 MARS 2018, dernier délai.**
- Équipe homogène obligatoire.
- Frais de participation : **10,50 euros par équipe.**
- Tirage au sort : **MARDI 3 AVRIL 2018, au siège du Comité du Calvados.**
- Retrait des badges sur place à partir de **13 h.**
- **Arbitres : Mr. J.MORLA/ Mr. JF.BERNARD**
- Jet du But : **14 h**
- 13 équipes seront qualifiées pour le Championnat Régional qui aura lieu au **Home Varaville (CD 14) le jeudi 19 avril 2018.**

inscriptions par mails sur : inscriptions.cd14@petanque.fr

Jusqu'au vendredi 30 mars 2018, dernier délai.

Une facture mensuelle sera envoyée aux clubs pour le paiement des frais de participation.
Le règlement se fera par chèque libellé à l'ordre du COMITE DE PETANQUE DU
CALVADOS.

Aucune inscription par téléphone, fax, ni sur le terrain.

**ATTENTION : TENUE IDENTIQUE PAS DE JEAN BLEU
+ CERTIFICAT MEDICAL AVEC LA LICENCE SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION
INTERDICTION DE FUMER (Y COMPRIS CIGARETTE ELECTRONIQUE).**

SELECTION REGIONALE TRIPLETTES VETERANS
Le VENDREDI 6 AVRIL 2018 à DIVES SUR MER
Qualificatif au Championnat Regional Au HOME VARAVILLE (CD 14)
le jeudi 19 avril 2018

CLUB ▶

CODE CLUB ▶

	N° LICENCE	NOM, Prénom	N° LICENCE	NOM, Prénom	N° LICENCE	NOM, Prénom
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						

inscriptions par mails sur : inscriptions.cd14@petanque.fr

Jusqu'au vendredi 30 mars 2018, dernier délai.

Une facture mensuelle sera envoyée aux clubs pour le paiement des frais de participation.

Le règlement se fera par chèque libellé à l'ordre du COMITE DE PETANQUE DU CALVADOS.

Aucune inscription par téléphone, fax, ni sur le terrain.